

CENTER PARCS ROYBON

AUTORISATION ILLEGALE

*accordée par la **préfecture** pour commencer **les travaux** malgré un*

Avis négatif de la commission d'enquête publique « Loi sur l'eau »

Avis négatif du Conseil National de la Protection de la Nature

Rejet majoritaire du projet par les citoyens

REJOIGNEZ NOUS

LUNDI 20 OCTOBRE 2014
DES 8H30

pour dénoncer, **la bouche bâillonnée ou scotchée**, le déni de démocratie et le démarrage des travaux de ce projet néfaste imposé.

Ces travaux sont **inutiles** car nous ne lâcherons rien et nous démontrerons **l'illégalité** des autorisations accordées.

Lieu de rassemblement :

A l'entrée du bois des Avenières, route de la perrache

(En quittant Roybon, direction Montrigaud, suivre la D20F sur 2 km
puis prendre la route de la Perrache à gauche et la suivre sur 1 km)